

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
DÉPARTEMENT DE PSYCHOÉDUCATION**

**La stratégie ministérielle en prévention du recrutement des jeunes
filles aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gang de
rue.**

**Les « leçons » d'une évaluation d'implantation sur 16 sites en
simultané**

Présentation au Colloque de la SQÉP, 18 novembre 2011

**MARC ALAIN, PH.D, UQTR, CHERCHEUR PRINCIPAL
SYLVIE HAMEL, PH.D, PS.ED, UQTR, CO-CHERCHEURE
MARIE-MARTHE COUSINEAU, PH.D, UDM, CO-CHERCHEURE**

**MANON BOUCHARD, PS.ED, UQTR, COORDONNATRICE DE PROJET
MARIE-PIERRE LACHANCE, UQTR, AUXILIAIRE
KARINE SURPRENANT, UQTR, AUXILIAIRE**

Plan de la présentation

- 1. La problématique d'ensemble**
- 2. Le programme de financement du ministère de la Sécurité publique (MSP)**
- 3. Objectifs du bilan évaluatif**
- 4. Méthodologie**
- 5. Principaux résultats obtenus**
- 6. Conclusion et pistes de consolidation**

1. La problématique d'ensemble

- Le phénomène:
 - La prostitution et l'exploitation sexuelle des adolescentes et adolescents => une forme d'exploitation et de violence
 - 80% des adultes qui se prostituent ont commencé alors qu'ils étaient mineurs
 - Le phénomène s'est amplifié depuis une dizaine d'années avec l'intérêt porté au proxénétisme et aux autres formes d'exploitation sexuelle par les gang de rue
 - C'est beaucoup plus des stratégies de séduction que de coercition qui sont utilisées pour recruter les jeunes

1. La problématique d'ensemble

- Les programmes d'intervention existants:
 - On recense une douzaines de programmes et d'initiatives à travers le Québec
 - Ces initiatives émanent soit d'organismes communautaires qui se spécialisent dans ce type d'intervention et de clientèle
 - Ou alors, d'organismes qui en font une partie de leurs missions (les services de police, les centres jeunesse)
- Les problèmes:
 - (1) Une concertation efficace des acteurs impliqués demeure à établir
 - (2) Il est très difficile de vérifier jusqu'à quel point on atteint bel et bien les bonnes cibles

2. Le programme de financement du ministère de la Sécurité publique (MSP)

Au printemps de l'année 2008, le MSP lance un programme de financement en prévention du recrutement des jeunes filles aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gang de rue.

Ce programme, susceptible de soutenir entre quinze et vingt projets sur l'ensemble du territoire québécois jusqu'au terme de l'exercice financier 2010-2011 est doté d'une enveloppe budgétaire de 5 millions de dollars.

C'est en vertu de cet investissement qu'est né le projet d'un bilan évaluatif général soutenu par une subvention de recherche accordée en vertu des règles du programme des Actions Concertées au FQRSC.

3. Objectifs du bilan évaluatif proposés au MSP

Les objectifs s'inscrivent dans une logique d'évaluation des processus, et non des résultats.

Motifs :

Début de projet : l'équipe d'évaluation dispose de très peu d'information sur les projets d'intervention subventionnés
Le suivi se limite aux deux premières années de vie des projets

Une évaluation des *processus d'implantation* permet de dresser un portrait détaillé de la capacité des promoteurs de chacun des programmes évalués d'être un jour en mesure de démontrer eux-mêmes jusqu'à quel point ils peuvent faire le lien entre leurs actions et certains changements positifs et souhaités survenus dans leur environnement.

3.1 Deux grands objectifs

Le **premier objectif** est d'assurer un suivi normatif de ce que les projets subventionnés mettent de l'avant en regard des objectifs du programme de financement du MSP.

Le **second objectif** est d'ordre formatif, en regard des retombées à court terme des projets subventionnés et de la démonstration de leur capacité à consolider les stratégies intégrées d'action.

Avant même l'élaboration du rapport final, les évaluateurs partagent, avec les organismes, certains résultats et outils. Ils s'efforcent également de répondre à leurs questions.

La démarche évaluative, initialement plus ou moins normative, devient alors fondamentalement une ressource destinée aux promoteurs et aux parties prenantes engagées dans les programmes qui se mettent en place.

4. Méthodologie

Approche mixte

- Analyse documentaire et administrative des projets subventionnés
- Analyse du contenu des discours des parties prenantes quant
 - Aux objectifs visés
 - Aux divers sens donnés aux concepts et aux actions entreprises et à entreprendre

Le bilan d'évaluation repose sur un **suivi régulier** des démarches d'implantation de **16 des 17 projets subventionnés** par le programme de financement du MSP.

- Un organisme a été retiré de l'étude, le financement ayant été interrompu en cours de processus
- Une attention plus soutenue est accordée à 4 projets sélectionnés
 - Le processus de suivi est bidirectionnel

Les démarches auprès des 16 projets:

Analyse de la documentation remis au MSP (rapport mi-étape et rapport annuel)

Les représentants des projets ont répondu à deux séries d'entretiens téléphoniques

- Automne 2009: Entrevues semi-dirigées / ouvertes
- Automne 2010: Entrevues dirigées / thèmes abordés
 - Bilan des travaux et atteinte des objectifs
 - État des ressources disponibles
 - État de la concertation
 - Facteurs favorables et défavorables au déroulement du projet
 - Méthodes de mesure et premières retombées
 - Pérennité
 - Points positifs et négatifs du programme de financement

Six critères de sélection pour les quatre projets

- 1) Types d'organismes demandeurs
- 2) Modalités de concertation proposées
- 3) Principales cibles visées par le projet soumis
- 4) *Évaluabilité* du projet
- 5) Région et territoire visé
- 6) Présence ou l'absence d'une modalité d'évaluation intégrée au projet

Collectes de données terrain

Les démarches de collectes de données s'étendent sur une période de 10 mois

Éléments **quantitatifs** / Indicateurs de suivi:

- Nombre et portrait des personnes/organismes rejoints
- Liste des activités proposées par le programme
- Buts et objectifs des activités
- Niveau de participation des personnes et des organismes touchés par les activités (non évaluable)

L'équipe d'évaluation a rencontré, à deux reprises (automne 2009 et hiver 2011), les promoteurs des 4 projets sélectionnés afin d'obtenir des détails sur les résultats qu'ils obtiennent et recueillir la documentation sur les activités qu'ils développent.

Éléments qualitatifs

- Intérêt spécifique accordé à la question de la mobilisation des acteurs/partenaires (question ouverte aux 16 organismes)
- Autres thèmes (questions ouvertes aux 4 projets sélectionnés).
 - Au près de quels partenaires pense-t-on pouvoir établir des liens ou établir de nouvelles relations et dans quel but précisément
 - Vise-t-on l'élaboration de nouvelles pratiques ou la consolidation de celles qu'ils ont déjà établies?
 - S'agit-il de partager de l'information, ou envisage-t-on de partager des ressources?
 - Pour accroître leur capacité d'accomplir leur mission ou leur mandat social?

5. Principaux résultats obtenus

La présente section se divise en trois volets :

5.1) l'état de la concertation

5.2) bilan des réalisations

5.3) bilan que font les promoteurs des projets

Le continuum de la collaboration professionnelle, notre grille d'analyse

(Guay, Chabot, Belley & Dulude, 2000)

Types de collaboration professionnelle : de la monodisciplinarité à la transdisciplinarité	(1) Pratique individuelle	Travail en parallèle, voire en compétition.	Se caractérise par l'étude d'une dimension précise d'un phénomène ou d'une situation dans l'optique d'une seule discipline.
	(2) Échange d'information	Travail avec un minimum de collaboration.	
	(3) Coordination	Niveau de concertation autour d'objectifs communs.	Apport de plusieurs disciplines à un objet d'étude commun. Elles tendent à un but commun par addition de contributions spécifiques.
	(4) Action concertée	Juxtaposition de différentes expertises : les compétences s'additionnent.	Étude d'un projet, d'un problème ou d'un objet par des spécialistes de plusieurs disciplines. Actions concertées dans un plan d'intervention partagé.
	(5) Travail en synergie	Intégration des différentes expertises, créant un effet de synergie.	Diverses disciplines interagissent et s'enrichissent mutuellement dans une production commune : il y a subordination de l'autonomie professionnelle aux besoins du client.
	(6) Coopération en synergie	Intégration des différentes spécifications. Faire sienne la problématique d'une autre discipline et accomplir une partie des tâches.	Approche qui tend progressivement vers le décloisonnement complet des disciplines impliquées et vers une nouvelle discipline englobant et surpassant les disciplines originelles et leurs intersections.

5.1 État de la concertation

À partir de l'analyse de la documentation rattachée à chacun des projets et à la suite des échanges avec les promoteurs; il est possible d'identifier **les types de collaborations mises en place** par les partenaires des 16 projets financés par le MSP.

Il importe toutefois **d'être prudent** dans l'interprétation des résultats. L'identification du type de collaboration permet de situer les projets sur un continuum illustrant **la nature des actions que les partenaires sont prêts à entreprendre pour l'instant; elle ne permet pas de se prononcer sur l'efficacité de la stratégie intersectorielle.**

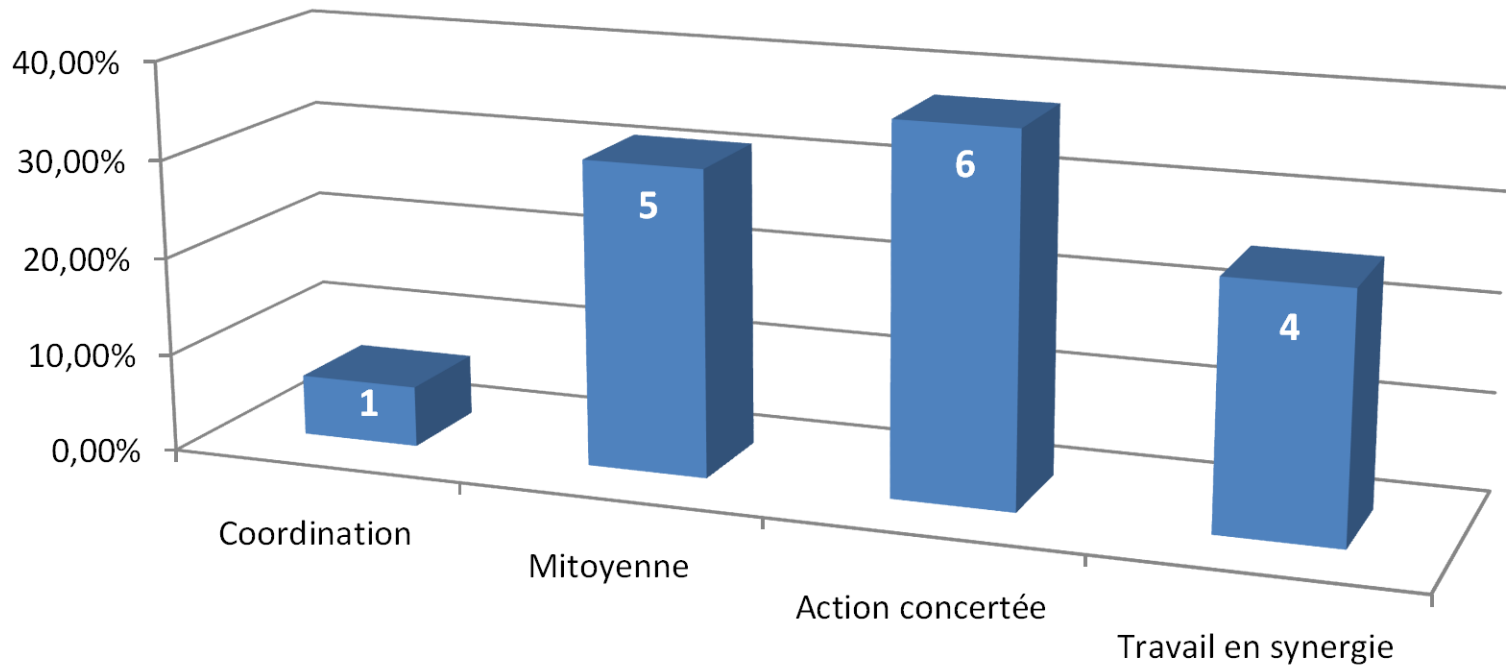
5.1.1 Portrait général des types de collaboration développés

Trois principaux types de collaboration se manifestent de l'étude des projets :

- la « coordination »
- « l'action concertée »
- le « travail en synergie »

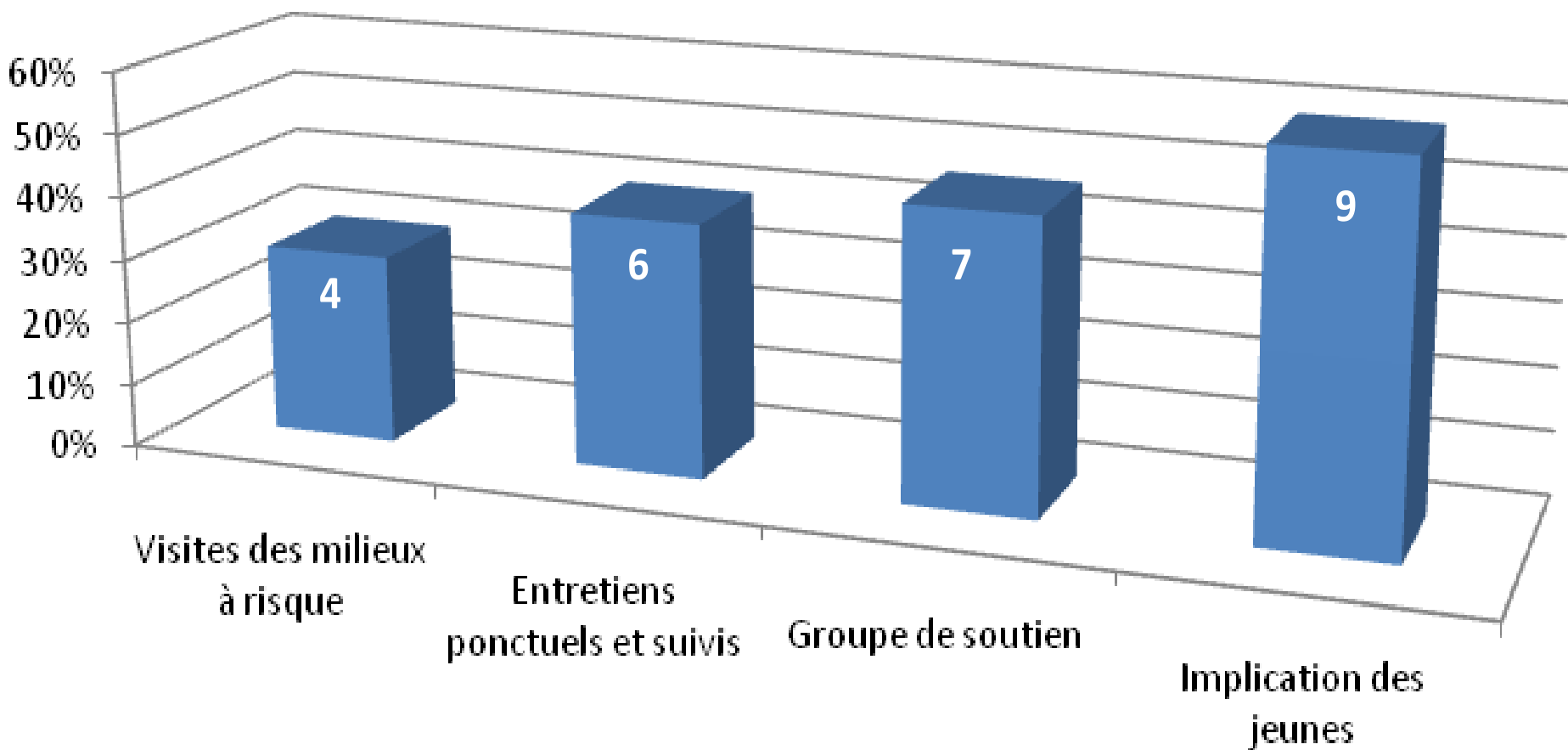
Aucun des organismes porteurs des projets ne travaille seul ou en monodisciplinarité. L'apport de plusieurs disciplines est valorisé dans chacun des projets.

Types de collaboration



5.2 Bilan des réalisations

- (1) Documentation et portrait du phénomène sur le territoire**
- (2) Activités de sensibilisation s'adressant aux jeunes**
- (3) La formation des intervenants**
- (4) Les interventions:**
 - (1) visites de milieux à risque**
 - (2) Suivis de jeunes à risque**
 - (3) Groupes de soutien auprès de jeunes à risque (notamment en impliquant d'autres jeunes comme moyen d'intervention)**



5.3 Bilan des promoteurs des projets

Retombées positives des projets selon les promoteurs

- L'expertise et le partenariat
 - Partage de compétences
 - Brise l'isolement des organismes
 - Augmente la visibilité des organismes susceptibles d'aider le jeune à risque
 - Favorise le développement de lien avec d'autres partenaires, et le cas échéant, la mobilisation d'une plus grande part de la communauté
- Les jeunes et leurs milieux
 - Rejoindre et sensibiliser une plus grande clientèle (enfants, parents, professionnels et intervenants)
 - Quantifier et évaluer les acquis des jeunes à l'égard du phénomène

Retombées négatives des projets selon les promoteurs

Les organismes, l'expertise et le partenariat

- La popularité du projet crée une demande que plusieurs milieux n'arrivent pas à pourvoir dû à leur manque de ressources humaines et financières
- Certains conflits de valeurs au sein des groupes d'intervenants ont créé des tensions et des différends

Les jeunes

- Quelques organismes ont admis ne pas avoir été suffisamment préparés (en début de projet) aux réactions émotionnelles manifestées par certains jeunes lors des activités de sensibilisation

6. Conclusion et pistes de consolidation

- De manière générale, on peut avancer que le grand objectif de susciter et de promouvoir la concertation sur un plan local/régional est atteint
- De manière tout aussi générale, on doit cependant remarquer que les niveaux de concertation ne sont pas équivalents pour l'ensemble des projets
- Ceci dit, il ressort aussi très clairement de nos travaux de suivi que l'atteinte d'un niveau comparable de concertation n'est peut-être pas nécessaire:
 - L'intensité de la concertation va dépendre des objectifs et de la portée souhaitée de chacune des démarches
 - Elle va aussi dépendre beaucoup du type d'organismes impliqués (i.e., le communautaire ou l'institutionnel)
 - Et également de la taille du territoire à toucher: un quartier, quelques quartiers, une ville, une région

Donc, en guise de conclusion très générale:

- Ne pas baliser outre mesure les processus de réseautage et les manières de mobiliser et d'articuler les actions entre partenaires permettrait la mise en place de projets et d'initiatives qui respectent:
 - Les objectifs et la portée des démarches proposées
 - La capacité, l'état préalable du réseautage et de la concertation

- Donner cependant des barèmes et indicateurs plus précis pour les notions relatives aux buts visés par les projets par les organismes promoteurs et les aider au ce sens en:
 - Fournissant des outils d'évaluation (qui ne requièrent pas nécessairement le recours à une expertise et/ou une évaluation externe) qui soient des guides repères (et non des processus obligatoires)
 - Aidant les organismes promoteurs à faire toutes les distinctions nécessaires entre les notions produits/résultats, résultats à court/moyen/long terme, réalisme de la conjonction entre les objectifs visés et les moyens/ressources disponibles.



Questions et commentaires